

Commune de



**MIZOËN**

38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39  
mairie.mizoen@wanadoo.fr

**ASSOCIATION  
FONCIÈRE PASTORALE :  
NOMINATION DES  
DÉLÉGUÉS**

E X T R A I T

Envoyé en préfecture le 09/02/2016

Reçu en préfecture le 09/02/2016

Affiché le

ID : 038-213802374-20160208-2016\_09\_AFP\_DEL-DE

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

2016/09

L'an deux mil seize, le huit février, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, à 18 heures, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 5 février 2016

*PRESENTS* : BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François BERARD Guy, GONON Florence, VIN Daniel, MIALON Delphine.

*ABSENTS* : MICHEL Gilbert (pouvoir à GONON Florence), SEVERAC Pascal.

*Secrétaire de séance* : MIALON Delphine

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

Considérant qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant de la Commune auprès de l'Association foncière pastorale,

DESIGNE :

Monsieur Hugues BEAUME en tant que délégué titulaire

Monsieur Daniel VIN en tant que délégué suppléant

DECIDE de prendre en charge les frais de gestion, informations, convocations... jusqu'à la création officielle de l'AFP.

DIT que la Commune sollicitera le remboursement de ces dépenses lorsque l'AFP sera créée.

Certifié exécutoire compte tenu  
de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme,

Le Maire,  
Bernard MICHEL

